

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être sûrement renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Pathologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Optétaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com
Prise en charge : pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 58A4

Société : 105606

Actif Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : KARAM - NADIA

Date de naissance : 16-8-1962

Adresse : Rue 26 N° 60 - 6e étage - GRU - OULFA

CASA
Tél. 066 138 20 50 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 28/02/2011

Nom et prénom du malade : NADIA

Age : 50

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Nature de la maladie : AL

OPC

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

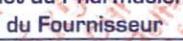
Le : /

Signature de l'adhérent(e) : S. Khalid

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
29/11/11	2	1	300,-	Dr. Khalil YOUSSEFI Spécialiste ORL Clinique ORL 105, Bd. Ghandi Tél: 0522 24 42 41 - Fax: 0522 99 22 40
29/11/11	2k5	1	100,-	Dr. Khalil YOUSSEFI Spécialiste ORL Clinique ORL 105, Bd. Ghandi Tél: 0522 24 42 41 - Fax: 0522 99 22 40

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	29/01/2015	166.90

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECU

مصحة بوسيجور

CLINIQUE O.R.L. MAXILLO-FACIALE ET ESTHÉTIQUE BEAÜSEJOUR

Dr F. MEKOUAR
O.R.L.

Dr B. MOKRIM
Prof agrégé en O.R.L.

Dr K. YOUSSEFI
O.R.L.
Immuno-allergologie

Dr M. BERRADA
SOUNNI
O.R.L.
Chirurgie Maxillo-Faciale
et Esthétique

024/11/2023

Dr. Khalid YOUSSEFI
Specialité en ORL
Clinique ORL Beausejour
198, Bd. Ghandi
Tél: 0522 99 42 41 - Fax: 0522 99 42 40

P- MAJT Ali

1 Amoxic 250 f
2 ypx 250 J Dm
2 Polydexte ame anest
3 Gant x250 J Dm
3 Dolostop f
166.90 2 ypx 3 f en cas de douleur

LOT 2732
UT. AV. 08-24
P.P.V. 10 DH 60

Dr. Khalid YOUSSEFI
Specialité en ORL
Clinique ORL Beausejour
198, Bd. Ghandi
Tél: 0522 99 42 41 - Fax: 0522 99 42 40

SOLUTION
AURICULAIRE
GOUTTES

POLYDEXA®

Ne pas avaler



21,80

Fucidine® 250 mg, comprimé pelliculé فوسيدين® 250 مغ، قرص مغلف

O

Titulaire de l'AMM au Maroc : POLYMEDIC

Quartier Assalane-Rue Amyot d'Inville

CASABLANCA-MAROC

FUCIDINE® 250 mg

Comprimé pelliculé

Boîte de 10 comprimés



6 118001 200511

PPV : 134 DH 50

Titulaire d'AMM au Maroc/
صاحب مقرر التسجيل في المغرب

POLYMEDIC

Quartier Assalane,
Rue Amyot d'Inville, B.P. 10877,
Casablanca (MAROC)

Titulaire
Laboratoires LEO
2, rue René Caudron,
78960 voisins le Bretonneux France
صاحب مقرر التسجيل بالبلد
العنوان:
شارع روسي كوردون، 78960 فوازير البروتون

Dr. Khalid YOUSSEFI
Spécialiste en ORL
Clinique ORL Seaujour
198, Bd Ghazdi
Tel: 0522 99 42 41 Fax: 0522 99 42 42
Casablanca, le 29 Mai 2001
Le Docteur

Prie M

MAJID Ali

d'accepter l'expression de ses sentiments distingués et
lui présente suivant l'usage, sa note d'honoraires
Pour

2Kf

remerciement d'oreille

S'élevant à la somme de 100 Dhs

Ceci doit être versé

Dr. Khalid YOUSSEFI
Spécialiste en ORL
Clinique ORL Seaujour
198, Bd Ghazdi
Tel: 0522 99 42 41 Fax: 0522 99 42 42